

Balsamine géante : *Impatiens glandulifera* (Royle, 1833)

Critères de détermination

Famille des Balsaminacées. Plante annuelle dressée, glabre. Jusqu'à 2 m de haut (parfois plus).



Fleurs : zygomorphes, regroupées en grappes lâches de 5 à 14 fleurs blanches à pourpres et odorantes. Les fleurs font 2,5 à 4 cm de long, possèdent un large sépale rougeâtre terminé par un éperon de 2 à 7 mm.

Confusions possibles

Balsamine de Balfour (*Impatiens balfouri*) : grappes de 3 à 8 fleurs avec un éperon de 12 à 18 mm. Fleurs bicolores : blanches et roses.



Feuilles : opposées ou verticillées par 3, lancéolées et fortement dentées (25 à 50 dents de chaque côté du limbe). Présence de glandes rouges à la base du pétiole. Elles font 2 à 20 cm de long sur 2 à 7 cm de large. Le limbe est vert sombre et la nervure principale est rougeâtre.

Balsamine de Balfour (*Impatiens balfouri*) : feuilles alternes et sans glandes.



Tige : cannelée, rougeâtre et creuse. Elle est translucide et a des bourrelets au dessus des noeuds.



Fruits : capsules sèches de 3 à 5 cm de long, composées de 5 carpelles soudés, elles contiennent 4 à 16 graines de 2 à 3 mm de long.

Biologie & Ecologie

Floraison : J F M A M **J J A S O N D**

Reproduction : plante annuelle autofertile et entomophile, ses capsules explosent à maturité ou au moindre contact et éjectent les graines (800/plant) jusqu'à 6m autour de la plante mère. La germination aura lieu au printemps suivant.

Habitat : berges, canaux, gravières des rivières, étangs en assec, forêts alluviales, ripisylves. La balsamine géante préfère les sols riches et la mi-ombre ou le plein-soleil.

Origine & Apparition

Originnaire de l'Ouest de l'Himalaya, elle a été introduite en Europe au début du 19^{ème} siècle comme plante ornementale et mellifère. En France on l'observe à partir du début du 20^{ème} siècle.



© Nicolas PIPET/IIBSN

Coordination: Florent LAMAND

Maquette: Gwendoline LACQUEMENT

Rédaction: Gwendoline LACQUEMENT

Contribution: Serge MULLER & Emmanuelle SARAT

Validation: Serge MULLER

Sources

Agence de l'Eau Artois-Picardie, *Espèces animales et végétales susceptibles de proliférer dans les milieux aquatiques et subaquatiques*; 2001-2002; 168.

Agence de l'eau Artois-Picardie ; *Les espèces végétales invasives des milieux aquatiques et humides du bassin Artois-Picardie*; 2005 ; 38p.

Agence de l'Eau Rhin-Meuse et Université de Metz; *Plantes invasives des milieux aquatiques et des zones humides du Nord-Ouest de la France*; 2005 ; 19p.

Agence Méditerranéenne de l'Environnement - Région Languedoc-Roussillon et Agence Régionale Pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur : *Plantes envahissantes de la région méditerranéenne*; 2003 ; 50p.

CBNBP et MNHN ; *Observatoire régional des Plantes exogènes invasives en Champagne-Ardenne : Etat des lieux des connaissances et des acteurs en 2010*; 2010 ; 149p.

HAUPT BERNE P. ; CD-ROM Flora Helvetica ; Flore de Suisse, Guide interactif.

MULLER S. (coord) ; *Plantes invasives en France* ; 2004 ; Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 168p. (Patrimoines naturels, 62).

PIERET N. et DELBART E. ; *Fiches descriptives des principales espèces de plantes invasives en zones humides* ; 2007 ; Laboratoire d'Ecologie, FUSAGx.

FRIED Guillaume; *Guide des plantes invasives*; 2012, Editions Belin. 272p.

Le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB).

Le Conservatoire Botanique National de France-Comté (CBNFC).

Commission suisse pour la Conservation des Plantes Sauvages (CPS).

Canton de Genève.

Canton de Vaud.

La Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux.

Université de Toulouse.

<http://www.invasbio.fr> (consultation: Mars 2012)